

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Commune de l'Île de Houat
REPUBLIQUE FRANCAISE**



Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le

ID : 056-215600867-20240516-202446-DE

Délibération du conseil municipal de l'Île de Houat

N° 2024-46

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
10	7	10

Date de la convocation :

13 mai 2024

Date d'affichage :

13 mai 2024

Objet de la délibération :

**TIRAGE AU SORT DU
JURY D'ASSISES 2025**

Vote POUR : 10

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 16 mai, le conseil municipal de l'Île de Houat, convoqué par voie dématérialisée, s'est réuni en séance publique à la salle communale, sous la présidence de Monsieur Philippe LE FUR, Maire.

Présents : LE FUR Philippe, LE ROUX François, LE BERRE Claudine, SCOUARNEC Joseph, EYMARD Marie-Renée, PERRON Maryvonne, TOURNIER Roland.

Absents : DE FOUGEROLLES May donne pouvoir à Roland TOURNIER, LE ROUX Frédéric donne pouvoir à François LE ROUX, Matthieu GAILLARD donne pouvoir à Philippe LE FUR.

Secrétaire de séance : LE BERRE Claudine

En vue de l'établissement de la liste préparatoire pour la constitution du jury d'Assises 2025, la commune de Houat a procédé comme chaque année au tirage au sort d'une personne inscrite sur la liste électorale de la commune.

Le Conseil municipal VALIDE, à l'unanimité, la désignation de Dylan LE FUR.

